



18 décembre 2017

Conséquences de la suppression des contrats aidés Témoignages d'associations et de signataires

Rappelons que le gouvernement vient de décider brusquement, en juillet 2017, **le non-renouvellement de 150 000 emplois aidés dès 2017, et la suppression de 110 000 supplémentaires en 2018**. Les personnes rentrant de vacances se sont retrouvées du jour au lendemain sans emploi et parfois sans allocations-chômage.

Compte tenu de la fragilité des associations, beaucoup déboucheront sur des licenciements. **Cet immense plan social a été décidé sans aucune concertation et dans une approche strictement comptable**, afin de faire passer le déficit de la France sous la barre des 3 %. Il témoigne d'une ignorance et d'un mépris de la société civile. Cette décision est catastrophique pour des dizaines, et bientôt des centaines de milliers de salarié.e.s privés d'emploi, pour des milliers de collectivités incapables d'assurer la continuité du service public, pour la survie de milliers d'associations et pour les populations aidées. C'est une atteinte grave à la dignité des personnes, à l'accès au droit, à la solidarité, aux pratiques culturelles, sportives et éducatives, au vivre ensemble.

Ce document est une synthèse provisoire des témoignages de signataires de l'appel à manifester les 18 octobre et 10 novembre et de l'enquête lancée le 1^{er} décembre pour construire collectivement des réponses.

Témoignages d'associations	2
Témoignages individuels	12
Quelques évaluations de réseaux associatifs ou de territoires	17

Témoignages d'associations

06 Court-Circuit Café de Nice - Les associations mettent la clé sous la porte : plus de Court Circuit Café à Nice ! Le Court-Circuit Café était le lieu de rencontre agri-culturel de Nice : à la fois un café-restaurant bio, local et équitable, une AMAP et un café d'accueil citoyen (rendez-vous associatifs, débats...). Malgré tout, sa lettre d'information bimensuelle s'est arrêtée soudainement à la mi-juillet, alors qu'elle fêtait le quatrième anniversaire du Café et annonçait de nouveaux projets. La décision du gouvernement a obligé cette association locale dynamique à déposer le bilan le 12 septembre dernier. Ses dix employés (dont neuf en contrats aidés et un CDI après deux ans de CUI) se retrouvent ainsi brutalement sans emploi ; et ses 460 adhérents sont privés d'un lieu de vie où s'imaginaient et se réalisaient les transitions sociale et écologique. 09 82 31 65 33

06 Montagn'habits emploi solidarité - Le territoire du haut pays grassois où nous sommes fixés. Vaste territoire rural et de montagne qui connaît une situation économique particulièrement fragile et défavorisée qui ne doit surtout pas être aggravée au point de risquer de devenir un véritable désert économique, social et humain. Hubert GERMAIN 06 60 85 10 39 germainhubert@laposte.net 06850 SAINT-AUBAN

07 Université Populaire Centre Ardèche - L'Université Populaire Centre Ardèche fonctionnait avec des bénévoles répartis sur un territoire rural assez vaste. Une réunion hebdomadaire réunissait l'équipe une fois par semaine. L'emploi aidé dont nous bénéficions nous a permis de mettre en place un secrétariat avec une présence journalière dans nos locaux. Les appels, les mails ainsi que les visites pouvaient être traités en temps réel. La suppression brutale des emplois aidés fin août nous crée des difficultés d'organisation, de communication avec tous nos participants répartis sur tout le territoire. Maryse PESSEY upca07@gmail.com 07360 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

07 Ânes sans Frontières - Œuvre pour la cause des ânes en France et à l'étranger. Notre association ne pouvant payer des charges sociales, elle ne pourra plus continuer à prendre un contrat aidé 07240 Estelle BRODEUR CHALENCON anes-sans-frontieres@orange.fr

07 Radio des Boutières FM Le Cheylard - Notre association est un véritable lien social mais aussi économique et culturel, fortement menacée par la suppression des emplois aidés 07 70 28 98 33 jean.paul.fontanel@gmail.com Jean-Paul FONTANEL 07160 LE CHEYLARD

09 Association ELSA MIREPOIX - Zéro subvention pour notre association qui aide les gens dans les démarches administrative et juridique et accompagne les familles endeuillées ; donc aucune perspective d'emploi pour nos deux bénévoles à temps plein, une juriste bénéficiaire de l'ASS et un chômeur au RSA.. Chris Elsa PAPIN ELSA 06 16 31 52 35 elsa.ariège@gmail.com 09500 MIREPOIX

09 ELSA - Zéro subvention pour notre association qui aide les gens dans les démarches administrative et juridique et accompagne les familles endeuillées ; donc aucune perspective d'emploi pour nos deux bénévoles à temps plein, une juriste bénéficiaire de l'ASS et un chômeur au RSA. Elsa PAPIN 06 16 31 52 35 elsa.ariège@gmail.com 09500 MIREPOIX

11 TERRE D'ECHANGES ET L'ACCROCHE-NOTES - Nous vivons sur un territoire déserté économiquement et dont le tissu social représente la seule possibilité d'un meilleur vivre ensemble et d'un possible entrepreneuriat. Or, sur ce territoire, le tissu social est maintenu activement par les petites associations qui sont très actives. En plus des emplois qu'elles permettent de créer, elles contribuent directement au maintien de ce tissu social et sont génératrices de lien, mais également d'accompagnement des personnes, d'éducation populaire, d'animation, d'éducation culturelle, et sans ces associations nous vivrions réellement dans un désert aussi social que notre désert économique et médical. Supprimer ces subventions étatiques que sont les "contrats aidés", du moins une grande partie d'entre eux, c'est se tirer une balle dans le pied. Cela va contribuer activement au démantèlement de nos zones rurales et à la dégradation de la qualité de vie dans toutes les zones qu'elles soient rurales ou urbaines; à la perte du tissu social ; à la désertification. Cela signifie aussi la disparition de la possibilité pour des personnes souvent fragiles sur le plan économique et social de se réinsérer, d'exercer un métier avec ce que cela implique en

termes de dignité de la personne, de participer à l'œuvre commune. Ludovic LUISSIER ludovic.luissier@yahoo.fr 11190 et 11500 COUIZA ET QUILLAN

11 Association Music'al Sol - Sans les contrats aidés, nous ne pourrions pas continuer notre action d'intérêt général, avec de graves conséquences pour le territoire rural audois et pour les 5 salariés de l'association qui se retrouveraient au chômage. Nous n'avons pas, bien sûr, les moyens de pérenniser leurs postes en CDI. Claire PUJOL 04 68 10 41 28 administration@musicalsol.fr 11600 VILLEGLY

11 Ciném'Aude - Pour nous c'est 5 emplois en moins et une désertification culturelle de nos zones rurales sur le département de l'Aude. Avec effet domino pour les 10 CDI qui sont fragilisés. Moins d'activité c'est moins de revenus pour notre association déjà fragilisées par de fortes baisses de subventions. D'une violence sans précédent. Fabrice Caparros, 04 68 32 95 39 cinemaude@free.fr 11100 30 NARBONNE

11 Music'al Sol VILLEGLY - Sans les contrats aidés, nous ne pourrions pas continuer notre action d'intérêt général ce qui serait bien dommage pour le territoire rural audois et pour les 5 salariés de l'association qui se retrouveraient au chômage, car nous n'aurons bien sûr pas les moyens de pérenniser leurs postes en CDI !! Claire PUJOL Music'al Sol claire.musicalsol@orange.fr 11700 LA REDORTE

13 C'est la faute à Voltaire MARSEILLE - Notre association d'accès à la lecture pour les personnes les plus éloignées vient de perdre 5 salariés (sur 10). Nous ne sommes plus en mesure d'assurer nos activités. A cela s'ajoute un très grand retard sur les versements des subventions attribuées. Jean Michel Corbineau jm.corbineau@sfr.fr 13003 Marseille

13 Ecllosion 13 - fait depuis 2012 promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans et par le spectacle vivant. On n'a plus de salarié depuis septembre ... ecllosion13@yahoo.fr Dominique BIANCHI 13004 MARSEILLE

14 LA FABRIQUE APEFIM - Pour la Fabrique Apefim, les conséquences de la suppression vont directement impacter le fonctionnement et le développement de l'association. En effet, nous sommes une petite et jeune structure qui fonctionne avec 2 salariées (1 secrétaire/coordinatrice et 1 chargée de développement culturel / communication), elles-mêmes déjà en surtravail sur 2 fiches de poste à 24 et 20 h ! Notre budget prévisionnel 2018, sans l'aide de l'Etat, sera déficitaire. En conséquence, nous ne savons pas si nous allons pouvoir garder notre secrétaire en plein emploi et si oui, comment nous allons gérer les charges. De plus, arrivée depuis mai 2017, notre secrétaire en emploi aidé, vient d'entrer de manière efficace dans l'association (cela demande du temps). Renouveler son poste avec une nouvelle personne (moins coûteuse) serait dommageable et pour cette personne et pour la qualité des services rendus. D'autre part, nous avons cruellement besoin de nous développer (charge de travail trop lourde pour les 2 salariées). Etant une association culturelle, nous n'avons rien "à vendre" !! La baisse des subventions diminue aussi notre visibilité et nos moyens d'actions pour l'avenir. Nous hésitons à répondre à l'appel à projet "Politique de la ville 2018". En effet, la subvention qui nous a été accordée en 2017, sur un projet mené en lien avec les habitants et pour lequel nous avons rémunéré des artistes, à été amputée alors que l'action était terminée, nous mettant clairement en déficit !!!! C'est dommage pour le quartier, mais les pouvoirs publics ont de grandes difficultés à comprendre que les artistes sont des travailleurs, qu'ils valorisent un territoire et que ceci ne peut se faire constamment sous le terme du bénévolat ou d'une pseudo "vitrine" qui valoriserait l'artiste. Lydia STECIUK fabricaen@gmail.com 14000 CAEN

22 RESEAU EDUCATION SOLIDARITE INTERNATIONALE ARMOR (RESIA) - Impossibilité de recruter un.e animateur.rice en éducation à la citoyenneté internationale pour travailler avec notre coordinatrice. Impossibilité également, de recruter un.e chargé.e de communication. Ce qui provoque une surcharge de travail pour la coordinatrice et a comme conséquence l'abandon de certains projets autour de notre centre de doc. Difficultés de communication et disparition de notre newsletter, un site internet moins bien alimenté. Catherine DESBRUYERES jmcdesbruyeres@wanadoo.fr 22000 SAINT BRIEUC

23 Les Ateliers de la Creuse GUERET - Nous avons perdu un emploi sur six en septembre et allons en perdre deux autres dès le début 2018. Après nous péricliterons, fautes de bras, et licencierons les 3 autres salariés...Là où nous aurions pu travailler à un changement de modèle économique nous sommes poussés vers un risque de liquidation ! Guillaume Blanchard 05 55 41 49 83 recyclabulle@gmail.com 23000 Gueret

23 Solidarité Paysans Limousin - Solidarité Paysans Limousin aide les paysans en difficulté à trouver leur solution pour rétablir leur situation. C'est une association de paysans mais dans laquelle la présence de

salariés, animateurs, juristes, techniciens ou administratifs est indispensable pour agir avec efficacité. Sans les emplois aidés, nous ne pourrions pas trouver les ressources financières adéquates. Privés de leur association, les paysans n'ont plus que la corde pour se pendre ! C'est aussi simple que cela. Marjolaine Maurette marjomaurette@gmail.com 23600 Toulx Sainte Croix

24 Le pied allez trieux - Nous n'avons pas pu embaucher une personne en août; ni une autre en fin d'année; au lieu de cela nous envisageons des contrats d'un mois sur des missions urgentes ... Précarisation au lieu d'emplois stables... PAS merci. Guiom QUIES catsfivenomad@gmail.com 24290 MONTIGNAC

25 Le journalisme d'investigation maintenu dans la précarité : Lutopik restera au RSA - Lutopik, une revue papier itinérante trimestrielle « *diffusant des nouvelles qui, chacune à leur manière, sont autant d'alternatives à un système à la dérive* », va devoir sombrer un peu plus dans la précarité afin de publier son 17^e numéro. Ce magazine s'est vu régulièrement refuser des subventions pérennes, notamment au titre du soutien à la presse d'information sociale de proximité : il demeure porté par la passion de ses deux fondateurs pour le journalisme. Ceux-ci sont donc contraints de poursuivre leur travail d'investigation sans pouvoir en vivre, alors que l'association avait pu salarier deux des trois auteurs – l'un des fondateurs étant resté au RSA depuis le début. Il est évident que Lutopik subit ici un coup d'arrêt, avant que sa diffusion ne puisse lui permettre de continuer à exister – 500 abonnés et une petite centaine de points de vente jusqu'à maintenant. Guillaume Clerc 06 85 69 70 95 contact@lutopik.com 25340 Fontaine-lès-Clerval

26 ASSOCIATION CARREFOUR DES HABITANTS DU NYONSAIS – La suppression du poste de coordination des ateliers socio-linguistiques et culturels ne permet plus un enseignement de qualité en directions des migrants et réfugiés de guerre ou politiques. La suppression du poste de coordination d'aide à la scolarité nous empêche, elle, de mettre en place les ateliers d'aide sollicités par les élèves du lycée. Marie-Claude LEFORT marie-claudelefort@orange.fr 26110 NYONS

26 Association Familiale des Baronnies - 2 animateurs en moins sans pouvoir le prévoir. Cela entraîne des refus d'accueil d'enfants au centre de loisirs direction@afb26.org Brigitte MERTZ 26170 BUIS LES BARONNIES

26 News Montélimar news - est un journal indépendant et associatif d'information locale en ligne. Sans emploi aidé il risque de mourir. 06 02 50 64 73 Patrice LEMITRE contact@montelimar-news.fr 26200 MONTELMAR

26 Un tigre dans le grenier - L'État fait barrage à la création en 2018 de 2 emplois aidés à mi-temps! Arielle DUFOUR untigredanslegrenier@gmail.com 26170 MOLLANS SUR OUEVEZ

29 LES MOYENS DU BORD - Fragilisation des partenariats avec d'autres structures et diminution du nombre d'actions culturelles à vocation sociale ou éducatives. Virginie PERRONE lesmoyensdubord.mdb@gmail.com 29600 MORLAIX

29 Association Le Lieu-dit à Brest - Le Lieu-dit fédère 9 assoc qui totalisent 65 salariés dont 20 emplois aidés aujourd'hui condamnés. Certaines de ces associations s'inquiètent de leur avenir proche. Pour ma part, actuellement en contrat aidé, je suis considéré comme sénior sur le marché du travail. Ce qui me laisse peu de perspectives. Thierry ABALEA contact@lelieudit.fr 29200 Brest

29 Toile d'Essai - ce sont 6 salariés, dont 3 CDI anciennement en contrats aidés, et un CUI qui s'est arrêté violemment le 31 août. Un second va s'arrêter au 18 mars 2018 Claudette LEFLAMAND toiledessai@gmail.com 29100 DOUARNENEZ

31 Crèche associative Mélimélo - Une crèche de 20 enfants/jrs qui ferme c'est 30 familles avec un problème sans solution alternative ! Supprimer les emplois aidés sans compensation c'est suicidaire pour tout le pays ! Cyril PELISSIER paltui@gmail.com 31820 PIBRAC

31 Maison des chômeurs–Avenir - Maintenez et pérennisez nos emplois qui nous permettent d'avoir une vie décente et à nos associations de pouvoir assurer nos postes indispensables au service de la société! Fati Fall fati@maisondeschomeurs.org 31400 Toulouse

33 ASSOCIATION LES MOTS DE JOSSY - Équipe de 3 animateurs, 1 administratrice et 1 directrice, les 3 animateurs en contrats aidés renouvelables sur 12 autres mois à partir d'octobre. De nombreuses actions sont engagées : temps d'activités périscolaires, accompagnement à la scolarité, rencontres familles et parentalité, cours de français pour enfants et adultes nouvellement arrivés en France, ateliers en

Etablissement et Services d'Aide par le travail pour adultes handicapés, ateliers mixant enfants autistes et non autistes, animations en collège. Tout était engagé et contractualisé lorsque nous avons appris la suppression des contrats aidés. Catastrophe totale car aucun renouvellement. Nous avons investi dans le fond de roulement et vidé les provisions afin que tous les animateurs soient embauchés en CDD et que les activités puissent être menées comme prévu. Les 24 heures/hebdo des animateurs se sont transformées en 15h/hebdo ce qui fait que directrice et administratrice participent beaucoup à l'animation et délaissent leurs actions afin d'être présentes sur le terrain. Résultats : peu de temps pour les appels à projets, les recherches de mécènes, les réunions, les formations. Une année totale et une vision à 10 mois. Nous réussirons ou nous sombrerons tous ensemble mais l'équipe reste soudée. Jocelyne GARCIA lesmotsdejossy@orange.fr 33670 SADIRAC

33 DYNAM'EAU - Début 2017, Dynam'eau part à la recherche de fonds pour son projet "les toilettes qui se bougent le Q" sur la Métropole bordelaise. Dans le prévisionnel je prévois 8 000€ pour salarier notre stagiaire pendant 1 an à un salaire décent. Nous avons obtenu les fonds en juin 2017. Longue attente cet été car Pôle Emploi nous a baladé jusqu'en septembre... Pour apprendre que c'est fini. Nous avons embauché en octobre Théo sur un contrat de travail de 6 mois à 24h/semaine au Smic... Maxime GHESQUIERE contact@dynameau.org 33000 BORDEAUX

33 LA CLE DES ONDES - Nous avons un seul emploi efficace, il est aidé...et le gouvernement nous le supprime car inefficace d'après lui ! Il faut maintenir TOUS les emplois aidés ! Marc DUCASSE lacdo@wanadoo.fr 33300 BORDEAUX

33 Théâtre en Miettes - J'ai vu au moins dix jeunes en pleine construction se faire flanquer à la porte de leur job du fait de cette décision irréfléchie. Dominique UNTERNEHR 06 60 44 22 38 dominique.unternehr@free.fr 33000 BORDEAUX

34 Crèche associative Les Câlines - 5 contrats aidés, c'est 30% de notre effectif. 5 contrats aidés au chômage et 10 autres personnes qui vont suivre.... Quel gâchis pour une crèche qui fonctionnait si bien depuis des années, tant au niveau financier que pédagogique ! Katia ROMANET 04 67 59 84 katia.romanet@gmail.com 34980 MONTFERRIER SUR LEZ

34 Crèche les Bambins de la Gardiole - La survie de notre crèche les Bambins de la Gardiole myriam.gompel@gmail.com Myriam GOMPEL 34110 MIREVAL

34 Crèche Vic La Gardiole - C'est inadmissible !!! Notre Crèche risque de fermer. Comment allons-nous faire ? sans compter toutes les autres associations ! Amandine LINHARES amandine_linhares@hotmail.fr 34110 VIC LA GARDIOLE

38 PRO'ACTIF - Pour notre structure, cela la fragilise bien sûr, et nous devons consacrer davantage de temps à la recherche de financements au détriment de notre cœur de métier. Pour le salarié : il devait être augmenté et devait signer un contrat de plus longue durée. Cela est reporté ... Nous espérons que nous pourrions pérenniser son poste. Claire GOURNET proactif2@gmail.com 38100 GRENOBLE

38 Centre de Loisirs Saint-Jean de Moirans - J'ai deux contrats aidés ; si je les ai plus on ferme le centre de loisirs Khedari DALI 04 76 35 30 09 moupette@free.fr 38430 SAINT JEAN DE MOIRANS

38 Club Léo Lagrange de Vienne - Trois emplois aidés supprimés : trois personnes qui étaient dans une dynamique de retour à l'emploi sont de retour à la case départ à Pôle Emploi... Quelles perspectives d'avenir pour ces quinquagénaires ? Natalie Desvignes natrainer@gmail.com 38200 Vienne

38 Consol' - La conciergerie solidaire rend des services aux habitants mais surtout développe le lien social et la solidarité économique en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle. Notre association accompagne 2 personnes en contrats aidés et risque de mettre la clé sous la porte conciergerie.consol@gmail.com Véronique VILLENEUVE 38100 GRENOBLE

38 Familles rurales Saint Georges d'Espéranche - Nous risquons d'avoir des difficultés financières importantes si notre communauté de communes n'accepte pas d'augmenter sa subvention (ou ne peut pas) pour compenser la perte financière due au remplacement des emplois aidés par des salariés payés à taux plein Nicole MAIRE 04 74 59 14 64 frstg38790@wanadoo.fr 38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE

38 Pause Partage - Ce plan risque d'empêcher la création d'un café associatif sur un territoire rural Jean MIELLET pausepartage38@gmail.com 38530 CHAPAREILLAN

38 Radio Dragon - Nos deux contrats aidés (seuls postes salariés de la radio) sont supprimés en en octobre 2017... radiodragon@poivron.org Radio DRAGON 38710 MENS

39 ACCUEIL PAYSAN - Nous souhaitons, suite au départ de notre salariée actuelle, la remplacer mais sans emploi aidé c'est impossible. Notre association a un budget beaucoup trop restreint pour envisager un emploi sans aide. Sans cet appui salarié, nous bénévoles, ne pourrons pas assurer le suivi et la coordination de nos projets. Christiane AYMONIER aymoniercg@gmail.com 39110 MARNOZ

40 ACL SABRES - L'association, installée en milieu très rural, bénéficiait depuis sa création en 1985 d'emplois aidés. Si la médiation et la programmation du cinéma sont assurées par une salariée sans aide, la projection, la compta étaient des missions aidés, en bonne entente avec Pôle Emploi car avec un bon accompagnement. Là, l'association doit trouver 12 000€ pour salarier quelqu'un 20h hebdo au cinéma à l'année... rude! Les bénévoles assurent les remplacements, mais le quotidien de 7 à 9 séances pour notre ciné art et essai ? Véronique PEREZ sabresacl@orange.fr 40630 SABRES

42 Terrain d'entente 42000 SAINT ÉTIENNE - Nous avons actuellement deux salariés l'un en CAE, l'autre en alternance. À la fin du contrat. De la personne en CAE, nous ne pourrons renouveler d'un an et n'avons pas les subventions pour l'employeur en CDD non aidé. Nos actions seront menacées. Nous sommes très inquiets et révoltés. Josiane Gunther (06) 98 95 91 37 josianegunther@orange.fr 42000 Saint Etienne

43 ECOLE DE PETANQUE DU SECTEUR DU PUY - C'est très simple, sans notre employé, nous ne pourrons plus recevoir les Jeunes que nous accueillions les mardis soirs, mercredis après-midi et les vendredis soirs pour leur faire pratiquer le sport qu'ils avaient choisi, la pétanque. Nous ne pourrons pas développer nos activités en direction du public scolaire. Nous ne pourrons même pas tenir notre parole au niveau des temps périscolaires sur la fin d'année scolaire 2017-2018. Globalement, nous sommes moribonds avant de mourir complètement. C'est la même chose au niveau de l'accueil du public relevant du handicap que nous accueillions les mercredis soirs. Jean-Louis BISSUEL ecoledepetanque@orange.fr 43000 LE PUY-EN-VELAY

44 APALA (aux petits acteurs l'avenir) - Les 2 contrats aidés qui constituent l'association sont menacés. Honte à ceux qui tirent les ficelles de cette marionnette qu'on appelle Emmanuel... Germain Garry germain.garry@apala.fr 44000 Nantes

44 DicoLSF - L'association est totalement concernée par la situation car en l'absence de soutien, de subventions publiques malgré les sollicitations (20 950 bénéficiaires en 2016 dans les Handicaps de Surdit  et la Pr vention de Sant  Publique), elle a  t  oblig e de licencier son salari  en CDI. Elle ne peut plus salarier des CDD ou faire appel   des aides ponctuelles pour faire face aux demandes croissantes notamment avec des lois vot es par nos chers politiques... En cons quence, au lieu de servir les int r ts publics, l'association redevient une structure de loisirs sans possibilit  de d veloppement et sans cr ation d'emploi (d gradation sociale)... Cyrille Ruau internet@dicolSF.fr 44200 Nantes

44 Le Nouveau Pavillon - Notre association d nonce avec vigueur la d cision du Gouvernement qui fragilise et pr carise notre situation et celle de l'un de nos salari s. Sylvain GIRAULT 02 40 02 35 les Kubrick et piscine du four 16 direction@lenouveaupavillon.com 44340 BOUGUENNAIS

44 L' cumerie - Nous ne pouvons pas employer la personne que nous avons pr vu d'employer. Cette jeune dipl m e figure parmi le rang des ch meurs   l'heure actuelle. Cet appel est de la plus haute importance pour  viter le mettre des milliers de personnes au ch mage. Capucine DUFOR capucinedufour@gmail.com 44100 NANTES

44 Voiles sans fronti res - Notre association embauche 2 salari es. Ces personnes semblent satisfaites d'avoir une activit  professionnelle, elles se sentent "utiles" pour une cause... Une des salari es a plus de 55 ans, nous savons tous que ce sera difficile pour elle de retrouver un emploi. Elle a d j  particip    de nombreuses formations professionnelles valorisantes... D'autre part, la vie des associations est mise en danger car l'investissement des personnes bénévoles a des limites.... et l'emploi par le biais de contrats aid s apportait beaucoup d'oxyg ne dans ces organismes. Un sur deux aboutissait   un emploi CDI. Ce n'est pas rien! N.Maheut co-pr sidente de Voiles Sans Fronti res. Nathalie MAHEUT nathalie-news.maheut@laposte.net 44250 SAINT BREVIN

46 Centre social et culturel du Rionet - La suppression des emplois aides du Rionet met en danger l'organisation de cette association Guy CHARAZAC commune.condat@wanadoo.fr 46110 CONDAT

47 ASSOCIATION PAS A PAS - Fermeture de l'association sous 6 mois (perte de crédibilité vis-à-vis de nos financeurs + bénévoles pas assez dispo pour remplacer un salarié). Sans salarié(e) pour assurer une permanence et une stabilité, l'association est condamnée à brève échéance. Dominique ZIRNHELD dominique.zirnheld@laposte.net Marie-Jeanne GRENIER grenier.marie-jeanne@orange.fr 47300 VILLENEUVE/LOT

47 LA FLEUR QUI SOURIT - Cela empêche notre développement. Un premier emploi aidé nous a permis une création d'emploi, emploi pérenne, et nous voulions en 2018 créer un deuxième emploi. Celui-ci permettrait de franchir un palier pour garantir nos activités et les développer. Gwenn LE GOUES contact@lafleurquisourit.fr 47160 BUZET SUR BAÏSE

47 Radio Espoir FM - Si on ne peut recruter à l'aide d'un emploi aidé la personne compétente de 55 ans pour faire du démarchage commercial pour notre radio associative, nous ne pourrons pas signer un CDI à notre jeune emploi aidé récemment diplômé ! Et à terme, c'est la radio qui ferme, avec 2 autres licenciements! Gentiane Breuil gentiane.breuil@orange.fr Colayrac Saint Cricq (près d'Agen)

49 Compagnie Les Trois T - Notre contrat aidé ne sera pas renouvelé en Mai si l'on en reste là. Comment continuerons le travail administratif de la compagnie ? Le contrat aidé est déjà un pansement, nous voulons mieux et pas moins bien ou rien ! Sylvain Wallez lestroist@cegetel.net 49000 ANGERS

59 LES POTES EN CIEL - Pour le café des Potes en ciel, une incertitude anxiogène sur 2018 bloque les projets à long terme. Pour un autre café des enfants déjà touché en août 2017, les salariés ont tenté de compenser la perte d'un emploi par des actions supplémentaires afin de ne pas réduire les horaires d'ouverture. Mais cela n'est pas viable à long terme. Lors des réunions inter-associatives, pas une réunion sans qu'une personne ne craque. Tout ceci est un *gâchis énorme*, car notre travail ne peut faire sentir ses effets que sur le long terme. Jacques LEFEBVRE jacques.lefebvre10@wanadoo.fr 59000 LILLE

59 PHILAMBULE - Nous ne pouvons pas embaucher une seconde personne pour aider et développer les activités. De ce fait, une personne porte seule toutes les responsabilités et les charges administratives, et la réalisation des actions. Egalement, nous avons pris une personne en service civique (sans doute la nouvelle forme de contrat aidé). Elle nous est très utile, mais elle est vraiment mal payée, elle ne cotise pas pour le chômage... Nous envisageons alors, seule solution viable pour nous pour l'instant, de faire appel à des prestataires extérieurs ponctuellement, et ainsi nous contribuons à la « Start-up Nation » que Macron dessine. Nous petits entrepreneurs du monde social et culturel, travaillons à œuvrer pour ces politiques qui ne savent pas faire, mais qui pourtant nous mettent des bâtons dans les roues. Aurélie ROPA philambule@gmail.com 59000 LILLE

59 Les Jantes du Nord - Comme beaucoup d'ateliers participatifs en France, nous bénéficions actuellement d'un emploi en CAE/CUI et avons pensé notre développement avec cette possibilité d'emploi... aujourd'hui, tout est remis en cause... Noémie CIOFOLO noemie.ciofola@protonmail.com 05900 LILLE

60 ALEP 60 - Notre association ALEP60 emploie une chargée de mission en CDI (subventionné par la région), qui fait des animations scolaires et périscolaires dans les écoles, collèges et lycées. Il n'est pas sûr que la subvention régionale qui couvre un peu plus du 1/3 du salaire (cotisations sociales comprises) soit reconduite. Nous envisageons d'avoir recours à un emploi aidé en partie pour l'animation scolaire et pour aider au travail et à l'animation d'un jardin potager. Nous avons renoncé à ce recrutement, ce qui pénalise surtout le jardin dont l'un des objectifs est d'associer au jardinage des habitants (jeunes surtout) du quartier voisin. Si la région suit la même politique que l'Etat nous serons dans l'impossibilité de poursuivre l'essentiel de nos activités. Claude AURY jl.thioulouse@hotmail.fr 60000 BEAUVAIS

62 ASSOCIATION AMI Arras - La fin des contrats aidés, c'est la mort de notre association et 8 CDI à pôle emploi en plus des contrats aidés. Charles Noyelles charles.noyelles@gmail.com 62000 Arras

67 La Grange aux Paysages - Plusieurs de nos contrats aidés se sont transformés en CDI. Pourquoi supprimer ce dispositif ? Alexis REUTENAUER areutus@yahoo.fr 67430 LORENTZEN

68 ASSOCIATION ECOLE STEINER DE HAUTE ALSACE - Dans notre petite école, il n'y a plus de secrétaire, et 1,4 ETP d'assistant d'éducation sont perdus. C'est la qualité de présence auprès des enfants qui va diminuer et la quantité de travail pour tous les autres pédagogues qui augmente. Le travail devra être plus rapidement effectué et les enfants seront témoins de cette évolution de société ou tout doit être fait dans un stress qui épuise. Thomas STEPHAN stetom80@yahoo.fr 68310 WITTELSHEIM

69 FEYZIN, EUROPE - Aucune suite, sans subvention de la ville. A moyen terme, impossibilité de projet d'emploi aidé avec nos partenaires pour développement d'actions communes. Daniel HULAS feurope@gmail.com 69320 FEYZIN

69 MEJC (MAISON ENFANCE JEUNESSE CULTURE) - Une embauche en contrat aidé nous permettait de rémunérer un jeune (700€ minimum pour 24h/s) et de le former sur le terrain, souvent celui-ci repartait avec un BPJEPS ou BAFD ou alors pouvait préparer un concours. Cette suppression, nous oblige maintenant à prendre des jeunes en contrat de stage. Celui-ci est payé au forfait stage (rémunérés 540€ pour 35h) pour faire exactement la même chose. Un contrat aidé nous permettait d'avoir un salarié permanent pour développer des projets. La perte des contrats aidés, nous a obligés à reculer le projet de développement de notre espace jeunes. Conséquences pour nous : des secteurs en attente de développement, des jeunes moins bien rémunérés pour travailler plus, et un choix restreint de candidature sous convention de stage (se résume à des formations BPJEPS et DEUST). Tous ceux qui postulaient chez nous pour préparer aussi des concours, ou une autre formation, sont complètement exclus, les portes se referment. Et ce n'est pas l'ANPE qui financera leurs formations ! Nathalie FAVIER mejc.millery@gmail.com 69390 MILLERY

69 MEJC Millery - Notre budget ne nous permet pas d'embaucher en CDI, ni en cdii. Les contrats aidés que nous avions, étaient formés et ressortaient avec un diplôme d'animateur, bpjeps ou deust... Ça leur permettait d'être mieux rémunérés pendant leur apprentissage, et leur formation était financée par notre OPCA... Aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de les prendre en tant que stagiaire 35h rémunéré à coup de lance pierre et doivent eux même financer leur formation... Du coup un stagiaire en moins pour nous, car il n'a pas le financement pour sa formation, et un chômeur en plus pour l'état... Je trouve cette situation inamissible !!! Nathalie FAVIER 04 78 46 26 08 mejc.millery@gmail.com 69390 MILLERY

69 RADIO CALADE - Les radios associatives non commerciales, comme radio Calade, sont sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication ; tous les 5 ans elles signent une convention avec le-dit ministère où elles s'engagent à accomplir un certain nombre de missions à la demande de ce même ministère - actions éducatives et culturelles, pédagogiques d'éducation aux médias, développement du territoire et pour le développement durable, actions pour l'intégration et pour la lutte contre les discriminations, , formation des personnels et pour la pérennisation des emplois aidés. Les subventions, à tous niveaux : locales, régionales, nationales sont en forte baisse, mais il nous est demandé d'amplifier nos actions dans ces domaines car notre efficacité et notre originalité sont reconnus par ce même ministère. Si les emplois aidés sont supprimés comment assurer ces missions ? Patrick GERVAIS 04.74.68.80.82 administration@radio-calade.fr 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

69 Ressourcerie des Monts du Lyonnais - Les ACI, sont des outils importants contre la lutte pour l'exclusion et le retour à l'emploi. En votant de telles mesures, vous nous enlevez des moyens importants, alors que les ACI ont fait leurs preuves depuis longtemps. Notre métier est difficile, vos mesures ne font que nous compliquer encore plus la tâche, sans aucune reconnaissance. David MEUNIER directiondefilafil@gmail.com 69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE

70 Comité de Vigilance pour le maintien des services de proximité Lure - Je sors d'une réunion sur les aidants où il manque de personnel dans pour les hôpitaux, et vous supprimez des postes. C'est honteux de votre part... Mettez-vous à la place des familles svp, merci ! Bernadette REYEN 0622952591 bernadette.reyen@free.fr 70200 LURE

72 POLE RELAIS 72 INTERCULTUREL - Aucun moyen d'avoir des professionnels pour mener des actions auprès de notre public vulnérable car, avec la suppression des subventions des collectivités, nous n'avons plus les moyens de financer des emplois quels qu'ils soient. Aussi notre intervention en direct des personnes issues de l'immigration manque d'encadrement, de permanences et c'est les personnes des quartiers que nous accompagnons qui en subissent directement les conséquences. Eve ETIENNOUL relais72interculturel@yahoo.fr 72100 LE MANS

75 Petit Bain SCIC - la SCIC Petit Bain a pu voir le jour en partie grâce à des emplois aidés qui sont tous aujourd'hui consolidés. Ricardo Estéban ricardo@petitbain.org 00075 Paris

75 Centre Mandapa - Directrice d'un Centre Culturel et à la veille de notre rentrée artistique avec plus de 70 spectacles contractuels pour les Jeunes et Tout Public, j'ai été avisée en août par Pôle Emploi du non-renouvellement des Contrats Aidés (nous en avons 2 à échéance imminente renouvelables pour une, et deux, années). J'ai écrit à Mme la Ministre (sans réponse), envoyé une « lettre ouverte à M le Président » qui a paru sur le site tribune de Libération et une lettre personnelle à Mme Brigitte Macron. J'ai bien évidemment signé toutes les pétitions qui me sont parvenues. L'argument que j'invoque est celui-ci : les Contrats Aidés ont été proposés pour une durée maximale « de 2 ans ou 5 ans selon l'âge ou le cas social ». Ces aides ont permis de « planifier des actions dans la sécurité d'un engagement ministériel ». Honorer le renouvellement de ces contrats dans la durée limite de leur engagement est un « devoir légal », à défaut d'un minimum de respect humain « pour les employés comme pour les employeurs ». Notre Association est loin d'être la seule victime de cette décision. Porter plainte contre le Gouvernement pour ce « non-respect d'un engagement » est un droit légitime ! J'ai contacté ces jours derniers une avocate de droit administratif dans l'intention de porter plainte contre l'Etat. Mais avec d'autres, car je ne peux me permettre d'entreprendre financièrement cette action à moi seule, et elle n'aurait pas suffisamment de poids. Si un certain nombre d'associations et entreprises se joignent à moi, cette action aura peut-être des chances de porter ses fruits. Pouvez-vous m'aider à trouver des contacts ? Milena SALVINI direction@centre-mandapa.fr 06 03 34 78 65. 75013 Paris

82 Radio Association MONTAUBAN - Notre radio associative à Montauban voit sa survie menacée par la suppression des CAE. Notre contrat CAE se termine le 15 octobre et ne peut pas être prolongé d'une autre manière. Cela met en péril toutes nos activités. Jonathan Imbert radioassociation@aol.com 82000 Montauban

82 Tennis Club Théopoltain Lagardais - Cette décision arbitraire nous plonge dans la difficulté financière Christophe Costes ccostes82@free.fr 82290 Lavilledieu du Temple

83 Association La Parole et Le Geste - Implantée sur Toulon depuis 1997, l'association La Parole et le Geste 83 sensibilise particuliers et professionnels à un handicap invisible : la surdité. Elle a mis au point une méthode qui va droit au but : en six semaines on peut déjà bien se débrouiller. L'association délivre des niveaux reconnus par Pôle Emploi et par l'État. Et tout tombe à l'eau !!! C'est le Néant!!!!!!!!!!!!!! Tous ces projets mis en en place pour rien. 07 70 36 61 87 laparoleetlegeste@yahoo.fr Helene ARACIL 83200 TOULON

83 Collectif DEMAIN FAYENCE - Nous devons lancer deux projets pour le tri et le compostage et un projet de monnaie locale complémentaire citoyenne, où pour chacun un emploi aidé était nécessaire ! Bruno Bazire demainpaysdefayence@gmail.com 83440 Fayence

83 Multi accueil parental - La suppression des contrats aidés va entrainer la fermeture de notre association à moyen terme ; 10 salariées vont perdre leur emploi .Il est complètement faux de dire que les contrats aidé ne servent à rien .Nous avons formé toute les personnes accueillies en contrats aidés c'est un tremplin pour toutes ces personnes et non une voie sans issue !!!! lepetitcalin2@wanadoo.fr Nathalie BRUHAN 83690 SALERNES

87 Association Quorum - Notre association, centre sportif et de loisirs, bénéficie de 4 emplois aidés qui induisent un CDI responsable administratif .Leur suppression entraine donc aussi le licenciement de cette personne. Sans emploi aidé c'est la fermeture totale à terme d'un ensemble sportif accueillant plus de 400 adhérents ! Outre que ses emplois aidés étaient indispensables à notre association, mais il me paraissait évident que ces personnes avaient un rôle dans la société..... On leur retire!!! Michel FERNANDEZ 06 61 69 98 11 mimilecercle@hotmail.fr 87920 CONDAT SUR VIENNE

88 Association l'Arbrasserie - Nous avons besoin du renouvellement de nos deux contrats aidés, personnes formées aux emplois pour la première année, deuxième année pour nous donner le temps de trouver les financements pour pérenniser ces emplois. Tout cela arrive en plus avec les changements de Régions. L'ancienne finançait 1/4 de notre budget. La nouvelle nous ne le savons toujours pas pour le budget 2017 !!! Avec ces deux décisions prises en haut lieu, notre association culturelle et solidaire implantée depuis 13 ans en milieu rural risque tout simplement de mourir. Sans parler des emplois annexes

d'intermittents du spectacle pour nos actions de diffusion qui n'auront plus lieu. Cécile Andrey arbrasserie.cecileandrey@orange.fr 06 70 52 77 47 88300 ATTIGNEVILLE

92 Association Karibu - Nous avons perdu notre emploi aidé et sommes sans comptable pour accueillir des familles sans logement dans les Hauts-de-Seine. Olivier Chazy (01) 46 23 01 35 olivier@karibu-asso.fr 92190 Meudon

92 Association Les Amis de Môme Aillaud - Plutôt que de rester au chômage, les emplois aidés permettent d'être actifs, autonomes, d'acquérir une compétence de terrain, et en même temps, grâce notamment à des formations prévues dans le cadre de ces contrats, de préparer son avenir professionnel. C'est ainsi que dans notre association, se sont succédés de nombreuses personnes en contrat CAE pour accompagner scolairement des enfants ou des adultes en alphabétisation, et simultanément elles se sont mises en route pour devenir – l'une infirmière, ou plus modestement aide-soignante, - les autres éducateur(trice) ou enseignant(e), - dessinateur, ... Ces personnes étaient passées par une situation scolaire qui ne débouche pas sur un emploi. Elles ont pu, grâce aux emplois aidés, franchir l'étape conduisant à un métier qui leur correspondait ! Manuel Manuel Devillers manuel.devillers@orange.fr Nanterre

92 Musiques Tangentes - Pour ce qui concerne l'Association Musiques Tangentes, cela fait 4 ans que nous sommes étranlés. Nous avons déjà été contraint de nous séparer, licenciés, pas mal de collaborateurs (pas loin de 30). Aujourd'hui ou nous avons réussi à survivre et à remonter notre trésorerie nous devons réembaucher 2 personnes dans le courant du mois. Sans emplois aidés, il nous est impossible de recréer les postes. Ceux-ci étant indispensables au fonctionnement de l'Asso, nous nous apprêtons donc à clôturer notre activité au 1er janvier. C'est 39 ans d'histoire qui partent en fumée – Musiques Tangentes. - Association Musiques Tangentes. Bruno Mauguil aminbruno@yahoo.fr 92240 Malakoff

93 MAISON DES FEMMES A MONTREUIL - Nous avons conservé le CUI car la dame est handicapée mais nous souffrons de la baisse de 15% des subventions contrat de ville, ainsi que de l'annulation de la convention en CPO. Cette précarité s'ajoute au manque de subventions de fonctionnement. Nous avons un local et faisons essentiellement de l'accueil de femmes victimes de violences. Roselyne ROLLIER Rosroll@hotmail.com 93100 MONTREUIL

93 AARMMI - Je suis responsable d'une association de médiation sociale dont tous les salariés (6 personnes) sont sur le statut des CAE-CUI. La suppression de ces contrats aura un impact sur nos activités et sur l'avenir de l'association, et un impact direct le public en grande difficulté. 06 98 20 47 42 aarmmi@live.fr Aminata JACOB 93700 DRANCY

93 Association Femmes relais Le Chemin à Rosny-sous-Bois - Pendant 20 ans nous nous sommes battus pour créer un métier de la médiation. Grâce à notre travail, le feu n'a pas monté dans nos quartiers. À la place de la violence et du fondamentalisme, nous avons mis l'éducation. Nous attendions une reconnaissance officielle de notre métier et au mois d'août on nous supprime le financement de nos emplois. Cela détruit un travail de 20 ans. Notre action représente la seule aide pour les familles. Nous accompagnons les familles pour sortir de la précarité. Grâce à nous, des enfants réussissent à l'école, Quand tous s'arrêtent ce sont les associations qui sont là. Ce sont les associations qui aident ceux qui ne savent pas parfaitement virer écrire à remplir les papiers sur Internet puisque tout maintenant passe par là. Que va-t-il se passer pour ces familles par rapport à Pôle emploi quand nous ne serons plus là. Aujourd'hui nous en avons ras-le-bol. De quoi avons-nous besoin ? Les subventions de fonctionnement, de locaux, de pouvoir venir chercher des financements avec mon propre demande, et non dans les cadres prédéterminés très étroits des appels à projets. Nous avons besoin d'élaborer de nouveaux outils de gestion adaptés à nos besoins de gestion. Georgette Kano 06 78 00 62 15 assomcv93@free.fr 93110 Rosny sous Bois

93 Femmes Solidaires - Si nous n'ignorons pas que les contrats aidés ne sont pas de véritables emplois, leur suppression dans l'urgence va priver de quelques rétributions des familles fragiles et tout particulièrement des femmes. Il faut de vrais emplois, de véritables formations. Si l'on travaille avec les personnes de terrain on s'apercevra que l'on peut créer de vrais emplois Françoise ROBLIN roblin.f@free.fr 93200 SAINT DENIS

93 Fortschool - 4 personnes ont été recrutées en CUI en 2013, transformés en CDI. Nous avons créé 15 postes salariés en 4 ans d'activités. X ADDA, président bénévole. 06 83 34 88 91 fortschool.president@gmail.com 93300 AUBERVILLIERS

93 La Fripouille Aubervilliers - Suite aux décisions de l'Etat et des conséquences dramatiques sur les RH et le Budget 2017 de notre association a décidé d'arrêter toutes nos actions au 30 décembre 2017. Ce sont 14 000 usagers qui n'utiliseront plus nos services. On attendait beaucoup de la loi ESS. Elle devait faire reconnaître une autre façon de faire de l'économie. Elle a mis en avant les « gazelles » ces start-up rentables au bout d'un an et sont autonomes. Mais nous ne serons jamais rentables, car nous travaillons sur les besoins de la société ne sont pas. À la place, on nous propose l'argent de Veolia. Mais ce qui nous est proposé c'est un travail normalisé, avec des normes qui empêchent de faire un travail de recyclage réel, mais seulement de traiter les déchets. Cela veut dire fini La Fripouille d'Aubervilliers (14 tonnes de déchets recyclés et vendus à très bas prix, les goûters créatifs à 1,50€ pour les enfants tous les mercredi, les dictées pour adultes, 20 stagiaires par an, l'insertion sociale des nouveaux migrants, 4 500 heures de bénévoles, etc.); fini la Rue est à Nous action de sensibilisation sur la responsabilité collective des espaces à travers la gestion des déchets qui a touché cette année 24 classes et plus de 1500 personnes, etc., etc., etc.. Toutes ces actions avaient lieu dans la 2ème ville la plus pauvre de France (hors DOMTOM) où plus de 60 % de la population ne maîtrise pas le français... Diana DRLJACIC 06 83 73 31 77 contact@cultureetsociete.com
93300 AUBERVILLIERS

93 La MIEL SAINT DENIS - Deux emplois aidés de supprimés, deux services d'accueil que nous remplacerons en prenant sur nos fonds, ce sont des actions en moins et deux personnes handicapées de plus au chômage ! Sylvie

93 Radio-Fréquence-Paris-plurielle - L'onde de choc a frappé de plein fouet Fréquence Paris Plurielle (FPP) « Dans les associations, on aimerait bien rémunérer le personnel des associations avec des rémunérations justes et correctes et avec des contrats moins précaires que les contrats aidés.... ». Peut-on entendre dans l'Emission spéciale du *Collectif parisiens des Coûteux.ses et Inefficaces*. Chez FPP, Manon fait l'agenda quotidien, Lucien fait la liaison entre les émissions, la programmation, la production, les bénévoles, les salariés, Julien est technicien d'antenne – c'est grâce à lui que la radio émet vaillamment que vaillamment, le jour, la nuit, d'hier en demain les autres sont sur le départ. Tous les postes seront supprimés d'ici 9 mois. FPP est une radio associative qui émet sur Paris et sa banlieue depuis 25 ans. Elle rassemble près de 100 émissions différentes et 200 animateurs bénévoles. Depuis 10 ans le budget baisse. L'État et les collectivités territoriales se désengagent des radios associatives. Les contrats aidés leur permettent d'accueillir et former des animateurs et de faire fonctionner la radio. Au cours de son existence, ce collectif a formé 50 personnes et les a propulsés dans l'emploi. Le travail quotidien à FPP est assuré par 5 salariés grâce à l'aide de ces contrats précaires et insatisfaisants (690 €/mois pour 20 h/semaine). Parfois on a l'impression qu'on « les aide à être plus pauvres » <http://www.rfpp.net/spip.php?rubrique200>
http://www.lalettre.pro/Frequence-Paris-Plurielle-menacee-par-la-disparition-des-emplois-aides_a14405.html

93 Une idée dans la tête - Cette suppression brutale et sans préavis nous a mises dans une grande difficulté depuis le mois de septembre. Prévue depuis 9 mois, l'embauche d'une salariée en CUI-CAE devait être pérennisée sous 1 à 2 ans. Je me retrouve donc seule à devoir gérer toute l'association 7 jours sur 7, avec des journées allant jusqu'à 16h (9h du matin /1h du matin) 06 62 80 20 54
contact@uneideedanslatete.fr Chérine AMAR 92800 PUTEAUX

Témoignages individuels

02 - Nous sommes de plein cœur avec votre mouvement pour la continuité des Contrats aidés au sein de nos Associations, étant nous-mêmes confrontés au même problème ! Groupe Entraide Mutuelle Iris lecharpediris.association@neuf.fr 02140 Vervins

04 - A ce jour j'ai 58 ans. J'ai passé 25 ans à rouler et me déplacer pour dispenser cet enseignement dans de nombreux villages. Et mon travail Je ne peux pas abandonner ce parcours et à mon âge me réorienter vers une autre profession. L'association ne peut fonctionner sans CAE, car les projets choisis, défendus et portés avec succès, ne sont pas rentables économiquement parlant. J'ai accompagné plusieurs générations d'enfants jusqu'à leur départ pour leurs études vers la ville. Que ferions-nous d'un pays qui ne vivrait que de marchands, de banquiers et politiciens plus ou moins honnêtes... Aucun pays ne peut fonctionner de manière équilibrée s'il ne respecte pas la diversité des acteurs Certains ne sont pas fait pour être rentables et qui ne peuvent l'être, ce n'est pas là leurs fonctions, et l'Etat doit les aider à exister. Je suis choquée d'entendre, pour exemple, que certains hôpitaux devraient fermer parce qu'ils sont déficitaires, depuis quand sont-ils censés être rentables ? Souhaitez-vous vous rapprocher à ce point du modèle économique américain qui, bien que puissant, est dans une misère sociale évidente. Frédérique Favre fredefavre.gita@free.fr 04110 Reillanne

07 - Je veux travailler au service de la population, je vais bientôt en être virée. Merci Président ! C'est pour travailler au service de la population que je me suis engagée dans une association, que j'ai pu y être employée, et que je vais bientôt en être virée (non renouvelée)...Hélène LE MARCHAND elenelm@orange.fr 07260 JOYEUSE

07 - Un proche collègue handicapé est directement visé. Je travaille pour une association et un proche collègue handicapé est directement visé par ces mesures absurdes et inhumaines. On supprime mais on ne propose rien d'alternatif. Un vrai rouleau compresseur ! Geneviève ROUSSEAU generousseau07@orange.fr 07170 LUSSAS

11 - Sans les contrats aidés, je n'aurais jamais pu me professionnaliser dans mon métier ni porter les projets que je défends sur mon territoire. Claire PUJOL Music'al Sol claire.musicalsol@orange.fr 11700 LA REDORTE

12 - Je n'aurais pas de boulot en ce moment, sans un emploi aidé, dans la branche que je souhaite. Frédéric JOAO fred.joao@orange.fr 12000 RODEZ

17 - Ancien emploi-jeune CDIsé (emploi aidé) Marc GUSTAVE marc.gustave@no-log.org 17000 LA ROCHELLE

26 - Au chômage depuis 2ans mes chances d'obtenir un emploi en milieu rural s'envolent ! Arielle DUFOUR arielle.dufour@orange.fr 26110 NYONS

29 - Actuellement en contrat aidé, je suis considéré comme sénior. J'ai peu de perspectives sur le marché du travail Thierry ABALEA thabalea@numericable.fr 29200 BREST

29 - En contrat jusqu'à fin mars dans une structure qui me plaît en association. Malheureusement j'aurais aimé continuer dans ce secteur qui me plaît. Les moyens sont trop coûteux pour renouveler mon contrat. Marie Goulin marie.goulin@orange.fr 29140 Rosporden

29 - En MJC je finis mon contrat en aout 2018 et je n'ai pas de renouvellement derrière. Candice Sadrin candice.mjctreg1@free.fr 29910 Tregunc

31 - J'accompagne dans la gestion sociale plusieurs structures culturelles qui se retrouvent dans des situations très critiques suite à la suppression des contrats aidés ! Estelle PIN estelle@artscentica.fr 31500 TOULOUSE

31 - Je suis maman : la majorité des associations s'occupant de nos enfants (CLAE, ALAE, etc.) ont besoin des contrats aidés pour survivre. Dans l'école maternelle de mes enfants, un nombre de jeunes ont bénéficié de formations notamment du BPJEPS grâce aux contrats aidés et ont pu par la suite

s'insérer dans le monde du travail. Erika MARTIN 06 14 38 19 96 erika.martin.crp@gmail.com 31400 TOULOUSE

31 - Mon contrat aidé a été suivi d'un CDD de coordinatrice et il m'a apporté de l'expérience, expérience qui m'a permis de décrocher de nombreux postes très intéressants. De plus, sans eux, c'est la fin pour beaucoup d'associations qui œuvrent tous les jours pour apporter leur aide à ceux dans le besoin. C'est inadmissible de les supprimer! Marjorie ALBERTO asakura29@hotmail.com 31000 TOULOUSE

33 - J'ai bénéficié de deux contrats aidés et grâce à eux aujourd'hui je suis en CDI (si ça veut encore dire quelque chose) car j'ai pu me faire de l'expérience professionnelle et du réseau dans mon secteur, le secteur culturel, où je suis présente dans le tissu associatif depuis 20 ans. Les contrats aidés sont essentiels dans le secteur culturel, sans ça les associations se meurent car il n'y a plus de subventions ! Et encore moins pour les petites associations. Le tissu associatif s'étiole et ce n'est pas bon pour notre société car c'est bien grâce aux associations que le citoyen continue d'avoir une voix, un esprit critique, un enrichissement, une solidarité, un épanouissement. La fin des CAE c'est la fin d'innombrables associations. Clémence LABEYRIE clemence.labeyrie@gmail.com 33800 BORDEAUX

33 - J'ai vu au moins dix jeunes en pleine construction se faire flanquer à la porte de leur job du fait de cette décision irréfléchie. Dominique UNTERNEHR Théâtre en Miettes 06 60 44 22 38 dominique.unternehr@free.fr 33000 BORDEAUX

34 - Le réseau d'écoute, d'accueil et d'accompagnement des parents qu'on avait mis en place disparaît, ruinant tout le travail fourni, « du jour au lendemain, j'ai dû dire aux familles que je ne les suivrais plus ». Mon poste de psychologue à la Ruche a pris fin brutalement, faute de crédits, le 30 septembre. Françoise Mesegueur 09 51 08 30 19 laruchedeprades@gmail.com 34 730 Prades-le-Lez

34 - Ayant brutalement perdu mon contrat aidé, je veux dire la violence & l'incohérence de la décision prise. J'étais bibliothécaire en école élémentaire en Réseau d'Education Prioritaire, un travail très utile en contrat avec l'Etat. Nina CHAMBONNEAU nina.chambonneau@hotmail.fr 34070 MONTPELLIER

34 - L'emploi aidé dont j'ai pu bénéficier m'a beaucoup soutenue pour démarrer mon activité au sein d'une association a été sans aucun doute ce qui m'a permis d'inscrire mon activité de façon pérenne et j'en ressens encore aujourd'hui les bénéfices ! Sonia ONCKELINX 06 43 85 63 05 sonkeli@orange.fr 34070 MONTPELLIER

38 - Deux ans en contrat aidé dans l'association, un CDI en contrat classique depuis un an Guy VALENTIN Osez l'Vélo guy.valentin@apie-asso.net 38300 BOURGOIN-JALLIEU

42 - Le contrat aidé qui nous manque, crée un vide énorme. Dans le cadre de mon emploi, les contrats aidés sont importants vu le nombre faible que nous sommes... les deux que nous avions étaient vitaux. Il en manque déjà un. Isabelle GOUTORBE isaivinc66700@gmail.com 42890 SAIL SOUS COUZAN

46 - Qu'est-ce que la richesse et quelle société veut-on construire ? J'ai un vrai travail, des diplômes et des formations... Cependant je travaille dans un secteur qui ne crée pas de "richesse" monétaire mais une richesse tout autre qui semble indispensable. Marion Garin marion_garin@yahoo.fr 46100 Figeac

47 - J'ai bénéficié d'un CAE et suite à celui-ci j'ai eu en CDI le poste actuelle Gwenaëlle Le Gouès gwennlg@gmail.com 47160 Buzet Sur Baïse

50 - je viens de perdre mon emploi à 59 ans, suite à la suppression d'une violence inouïe des contrats aidés. Que vais-je devenir ??? Marie-Aimée TARIN 06 69 10 83 96 marieaimee.tarin@hotmail.fr 50120 EQUEURDREVILLE

56 - Je suis passé par un CAE et suis aujourd'hui en CDI. Les contrats aidés permettent de pérenniser des actions socio-culturelles (entre autres) indispensables sur tout le territoire et de créer des opportunités précieuses pour les jeunes sur le marché de l'emploi. Guillaume DONIAS doniasguillaume@free.fr 56100 LORIENT

57 - Sans contrat aidé je n'aurai jamais découvert le monde associatif, c'est important pour l'emploi et pour maintenir une diversité d'initiatives et de prises de parole épanouies dans la société ! Nirmaya Chauvel nirmaya.c@hotmail.fr 57950 Montigny Les Metz

59 - Ex-emploi jeune aujourd'hui en CDI sur le poste !!! Nicolas BUIGNET Radio PFM
tramplopline@hotmail.com 59260 HELLEMMES LILLE

59 - Grace aux emplois aidés mon enfant grandit dans de belles conditions à la crèche parentale de mon quartier. Des animateurs mettent en place des activités autour du jeu pour qu'on s'amuse ensemble le weekend à la maison de quartier... Sur le terrain les emplois aidés nous changent la vie ! Antoine SADER
arksader@gmail.com 59000 LILLE

59 - Les associations qui font le lien social en danger. Je suis salariée d'une association nationale du médico-social, je suis au CA d'une association qui, vu l'instabilité des financements, a dû licencier 2 salariés avant de disparaître je fais partie d'autres associations qui font lien social et enrichissent le tissu humain de nos cités Anne DASSONVILLE annedassonville@wanadoo.fr 59000 LILLE

59 - Notre Groupe d'entraide mutuel amène des personnes du savoir être au savoir-faire, inscrire celle-ci en formation qualifiante, aider à l'épanouissement belle aventure pour les personnes en CAE. Mais ça les personnes bien pensantes ne l'ont ni pensé ni mesuré ! Corinne Duhain
c.dgem.mbg@gmail.com 59600 Maubeuge

65 - Grâce au CAE le Cartel Bigourdan a permis une embauche dans la ville de Bagnères, et il est possible que pour moi aussi le CAE me sorte d'une situation précaire. Christophe Lavaure
christophe@lecartelbigourdan.com 65200 Bagnères de Bigorre

66 - Au bout de 18 mois de CUI, pas de renouvellement ! Pourtant j'étais bien au travail après une longue période sans emploi. J'aurais aimé garder mon emploi. Maud FORMET maud-zohair@hotmail.fr
66000 PERPIGNAN

66 - Mon contrat sera pérennisé en décembre en CDI. Ce qui prouve que les CAE ça marche plus que parfois ! Le contrat aidé dans lequel je suis jusqu'à Novembre a permis à notre association de démarrer sereinement et de développer ses activités. Nous aurions souhaité embaucher une autre personne pour développer encore plus les activités, et pérenniser à terme ce second poste. Mais le coup d'arrêt aux emplois aidés nous coupe l'herbe sous le pied Etienne BRAUD La Casa Bicicleta 06 77 21 40 64
etiennebraud@live.fr 66000 PERPIGNAN

67 - Je suis tellement triste Vinz NOISE Groupe Swillbelly noiserocknroll@gmail.com 67000 STRASBOURG

68 - J'ai bénéficié du dispositif des contrats-aidés comme tremplin professionnel après mon divorce. J'ai également bénéficié non seulement de l'aide mais aussi du soutien moral de la part d'associations dans des moments difficiles sur le plan personnel et professionnel. Lorsqu'on consacre sa vie à élever ses enfants sans activité professionnelle, ce tremplin est primordial. Rosalind FERRARI
rossa.ferrari@gmail.com 68800 VIEUX-THANN

69 - J'ai bénéficié d'un CUI pour créer un poste dans une association. A la suite de ce contrat, j'ai continué avec un contrat de professionnalisation. Aujourd'hui, je travaille ailleurs, en CDI et le poste créé existe toujours et n'est plus un contrat aidé. Anne WASSENBERG awassenb@gmail.com 69007 LYON

69 - Mon CAE a été gelé cet été, je n'ai plus d'emploi pour la rentrée. Dans 3 semaines je suis au RSA. Vanessa HINKEL hinkel.vanessa@gmail.com 69007 LYON

70 - Je sors d'une réunion sur les aidants où il manque de personnel dans pour les hôpitaux et vous supprimez des postes. C'est honteux de votre part...Mettez-vous à la place des familles SVP Merci ! Bernadette REYEN 0980874773ou0622952591 bernadette.reyen@free.fr 70200 LURE

72 - Des associations font un vrai travail d'accompagnement et de formation Ancien professionnel dans l'insertion, je réfute la position du gouvernement sur l'inefficacité des contrats aidés car des associations font un vrai travail d'accompagnement et de formation. Patrick BROSSARD
patrick.brossard0971@orange.fr 72000 LE MANS

75018 - Contrat non renouvelable à partir de décembre. Gilia BATAILLE 75018 PARIS
gilia.bataille@gmail.com

75 - Je permets à de nombreux habitants sans revenus de rénover leur habitation. Personnellement concernée car je suis en contrat aidé, alors que mon travail permet à de nombreux

bricoleurs sans revenus d'apprendre les bases techniques pour rénover leurs habitations. Nathalie KOPRIVA. 06 35 49 30 61 kopriva.nathalie@gmail.com 75019 PARIS

75 - Bientôt chômeuse, quand Macron aura réussi à détruire les seuls lieux où il fait encore bon travailler ... Véronique DECK dossiersa3@yahoo.fr 75011 PARIS

75 - Je suis une personne en situation de handicap, qui cherche à travailler en milieu ordinaire. Ratiba Baura baura.ratiba@gmail.com 75000 PARIS

75 - L'importance des emplois aidés pour se remettre dans un circuit d'emploi. J'ai été 11 ans trésorière d'une maison de quartier dans un quartier Politique de la Ville de Paris, je sais d'expérience l'importance de ces emplois non seulement pour offrir des emplois salariés en complément des bénévoles, mais aussi pour aider les personnes en difficulté à se remettre dans un circuit d'emploi. Tous ceux qui en parlent sans avoir vécu ces questions de près, sont totalement incompetents pour prendre de telles décisions. Marie-France DESBRUYERES marie-france.desbruyeres@wanadoo.fr 75014 PARIS

76 - Les contrats aidés m'ont permis d'avoir mon premier emploi en sortie d'étude supérieur car les entreprises n'embauchent pas sans expérience. Aujourd'hui je suis salarié en CDI toujours dans la même association. Cédric DOMINAS dominas.cedric@yahoo.fr 76000 ROUEN

76 - Me voilà privée d'emploi, et les élèves dont je m'occupais privés d'activités. Bénédicte ISCOVESCO b.iscovesco@yahoo.fr 76340 BAZINVAL

76 - Me voilà privée d'emploi, et les élèves dont je m'occupais privés d'activités. Bénédicte ISCOVESCO b.iscovesco@yahoo.fr 76340 BAZINVAL

77 - Les emplois aidés sont indispensables pour aider les enfants handicapés à avoir une scolarité possible et pour garder un tissu associatif, Anne Marie DUPONT dupont.annemarie77@orange.fr 77130 FORGES

83 - Merci de lutter, Le développement d'une société humaine est une utopie qui le mérite. A quatre-vingt quatre ans, ayant bénéficié d'une éducation d'un père né en 1883 en bassin minier, possédant une expérience personnelle de la vie peu commune, votre allusion à la situation sociale du XIXe siècle me parle directement. Nous vivons un retour à une gouvernance de type droite libérale dont le peuple n'a pas réussi à se libérer depuis l'institution ratée de la démocratie. Merci de lutter, Le développement d'une société humaine, digne de ce nom, est une utopie qui mérite la poursuite d'un effort de réalisation. X TOURNEUR 06 82 53 57 06 j-ch_t@orange.fr 83420 LA CROIX VALMER

87 - Pour aider les plus démunis et les demandeurs d'asile c'est mort ! Je m'occupe d'une asso qui aide les plus démunis ainsi que les demandeurs d'asile. Nous voulions embaucher, c'est mort!!! Xavier DUBOIS 06 78 73 53 04 family.dubois87@yahoo.fr 87120 EYMOUTIERS

87 - Sans les emplois aidés, je n'aurais pas pu entamer et faire ma reconversion professionnelle. Plus on donne, plus on reçoit. Si l'Etat choisit de ne plus donner, l'Etat va s'appauvrir. C'est juste une intuition... Gaelle GAMBIER gaellega@yahoo.fr 87700 SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

93 - Aujourd'hui on fait croire que tout est dévoyé, alors que ça permet à beaucoup de personnes de vivre, d'avoir une reconnaissance dans la société, même si quelques corrections étaient à apporter au dispositif. Ancien responsable d'association utilisant ces contrat, je déplore ce type de décision. Luc LACAILLE lacaille.luc@laposte.net 93220 GAGNY

93 - En tant qu'handicapé c'était une bonne solution, car c'est trop compliqué pour bosser de temps en temps Jacky Busson jackjack.jb@gmail.com 93160 Noisy Le Grand

93 - L'utilité des contrats aidés qui ont abouti à un emploi stable pour des personnes en difficulté. Retraitée j'ai travaillé dans une association d'insertion et j'ai vu l'utilité des contrats aidés qui ont abouti à un emploi stable et ont aidé les personnes en difficulté. Marie CHOUK marie.chouk25@gmail.fr 93300 AUBERVILLIERS

95 - L'association dont je m'occupais a dû fermer, elle gérait un site web sur l'histoire et la mémoire des quartiers populaires du Nord-est parisien, histoire de ses habitants écrite par eux-mêmes depuis 1978, un Mémorial de la Résistance et des ateliers d'initiation à l'informatique pour les seniors du 19ème arrt de

Paris, le site est toujours en ligne et reçoit toujours plus de 800 visites/jour, un gaspillage !! Salvatore URSINI salvatoreursini@neuf.fr 95000 CERGY

97 - MAYOTTE. Sur ce petit bout de terre de l'Océan Indien ou 30 enfants naissent par jour, tout s'écroule sans humanités associées Myriam ROUBINET m.roubinet@laposte.net 97600 MAMOUDZOU

Quelques évaluations de réseaux associatifs ou de territoires

Associations-nous – Une coordination inter-associative sur la Montagne Limousine

Associations-nous est une dynamique inter-associative. Elle réunit des associations aux objets et activités variés, avec pour point commun un même ancrage local - la Montagne limousine. **Sur 17 associations employant 60 salariés, 14 sont employés en CAE.** Ces associations se rejoignent sur les constats et valeurs suivants :

- Nos structures ont la volonté de rendre notre territoire vivant et accueillant.
- Elles sont vecteur d'engagement citoyen, créent du lien via des dynamiques collectives, impulsent et entretiennent une économie (locale, sociale et solidaire).
- Elles font vivre notre territoire en répondant collectivement à des besoins multiples : sociaux, économiques, culturels... prenant parfois le relais des services publics. A ce titre, nous affirmons que nos associations ont un rôle structurant et nécessaire dans la vie des territoires ruraux et notamment sur la Montagne Limousine.

Contact : Alain Détolle et Franck Dessomme

Réseau École et Nature – Réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement

Pratiquement toutes les régions et de nombreux départements connaissent une dynamique de mise en réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement. Les échelles régionales de réseau se dénomment pour la plupart GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement.

Aujourd'hui, 29 réseaux territoriaux actifs et ouverts, organisés sous forme associative, mettent en lien plusieurs centaines d'acteurs de l'environnement et de l'éducation de toutes origines (associations, collectivités, établissements publics, entreprises, éducateurs, enseignants...).

Au sein du réseau, sur 53 structures ayant répondu – dont 7 réseaux territoriaux d'EEDD¹ –, le gel brutal des emplois aidés concerne **120 postes en contrats aidés existant** ; alors que **105 postes ont été pérennisés** dans les dernières années dans ces mêmes structures.

Contact : Olivier BLANC, Co-Directeur – olivier.blanc@ecole-et-nature.org / 09 82 56 39 51

FRMJC–IdF – Fédération régionale des MJC en Ile-de-France

Les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) sont des associations d'Education Populaire qui travaillent à l'émancipation individuelle et collective ; elles sont ouvertes à tous. Ce sont des associations loi 1901 rattachées au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elles fonctionnent avec les cotisations de leurs adhérents, les subventions municipales et d'autres institutions. L'agrément du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (actuellement ministère de l'Education Nationale) permet à l'association d'obtenir la reconnaissance de l'intérêt général de son action et de son fonctionnement. La Fédération régionale des MJC en Ile-de-France apporte un soutien politique, technique, culturel et administratif approprié à ses 79 adhérentes, et représente leurs intérêts. Environ 4000 bénévoles et 4000 professionnels font fonctionner les MJC en IdF. **Au sein du réseau, 142 personnes sont employées en contrats aidés.** Elles sont principalement chargées de missions administratives, d'animation jeunesse et d'accueil.

Globalement les conséquences de la suppression de ces postes vont être : **une diminution de l'amplitude horaire d'ouverture des MJC concernées**, accueil du soir et des week-end, **une réduction des actions spécifiques en direction des jeunes** (activités périscolaires, studios de répétition, équipements dédiés aux jeunes), **un affaiblissement des équipes permanentes** des MJC et par là même **une fragilisation du projet**, la perte des emplois aidés se conjuguant avec une baisse prévisible des subventions municipales.

¹ Éducation à l'environnement et au développement durable – voir le paysage des réseaux territoriaux d'EEDD.

Un engagement fort des MJC dans l'insertion dans l'emploi et la formation des emplois-aidés :

Les MJC ont toujours eu dans leur ADN la formation de leurs équipes et sont, en général, très attentive à l'accompagnement des personnes en contrats aidés dans leurs parcours de formation. Ainsi :

- Parmi la précédente promotion de la formation de cadres en éducation populaire (2014-2016), qui comptait 7 personnes en CAE/CUI, 5 ont trouvé un CDI à la fin de la formation ;
- Les salariés en contrats aidés sont souvent embauchés sur des postes pérennes à l'issue de leur contrat soit par l'association locale qui les avait embauchés, soit par une autre MJC du réseau. C'est le cas pour de nombreux animateurs mais aussi pour des agents d'entretien.

Contact : Patrick CHENU, Directeur régional de la FRMJC-IdF – 01 49 72 51 90

REFER – Réseau francilien des ressourceries

Depuis sa création en janvier 2014, le REFER et les **31 structures** qui le composent accompagnent le développement du secteur du réemploi sur un mode coopératif et mutualiste. En structurant un réseau d'acteurs installés, en soutenant les porteurs de projet de l'idée à la mise en œuvre et en ouvrant des espaces de sensibilisation à l'action des **ressourceries** le REFER construit une **vision non-lucrative et non concurrentielle du Réemploi**. Une vision où social, solidaire et environnemental sont étroitement liés. Parmi ces 31 structures qui composent ce réseau, **94 postes** en CUI-CAE sont concernés – dont 3 au sein du REFER lui-même. **Déjà, fin octobre, 8 postes ont été perdus** depuis la décision gouvernementale. Au-delà de ce recul immédiat, c'est la dynamique que connaît le secteur du réemploi qui subit un arrêt brutal : ces structures estimaient **créer 44 postes** d'ici à fin 2018 grâce au mécanisme des contrats aidés.

Les conséquences sur les activités de ces structures ne se font pas attendre :

- **Améliore** : les marchés des biffins² seront moins bien préparés et organisés ; les activités de collectes de recyclage et de valorisation par le réemploi devront être réduites ; d'autres projets en cours de présentation sont rendus caducs au niveau de l'équilibre budgétaire ;
- **Approche** : projet de deuxième ressourcerie abandonné ; augmentation de la charge de travail pour les équipes ;
- **De la Cave au Grenier** : mise en danger de l'existence de la structure, diminution de toute l'activité (collecte à domicile, tri, vente, animation, accompagnement des bénévoles) donc plus de bras, donc plus de recettes, donc difficultés de trésorerie ; équilibre précaire général. Remise en cause du projet d'un 2^e site pour mieux couvrir notre territoire. Estimation impact budgétaire : 53 000 € ;
- **Horizon** : difficulté sur le poste d'aide encadrant pour la mise en place d'une 2^e caisse en boutique et à terme sur l'appui administratif ;
- **La Maison du Canal - Librairie Solidaire** : arrêt des activités sociales de l'association, fermeture de la recyclerie la Librairie Solidaire (1 salariée + 10 bénévoles) ;
- **La Pagaille** : fermeture totale de la Pagaille : projet de 2^e boutique en centre-ville abandonné et fermeture de la 1^{ère} boutique ;
- **La Recyclerie Sportive** : pas d'ouverture d'une nouvelle ressourcerie - 10 emplois ne seront pas créés. 90 000 € sur le projet existant – 90 000 € sur le projet suspendu ;
- **La Réserve des Arts** : nous avons recruté quand même sinon il fallait fermer la boutique du 14^{ème} ;
- **La Ressourcerie de Belleville** : ouverture d'une ressourcerie avec 1 seul salarié ;
- **La Ressourcerie Créative** : compta analytique à mettre en place pour vérifier la viabilité économique de la boutique du 14^{ème} et son maintien. 0,75 ETP à supprimer en 2018 ;
- **Ma ressourcerie** : réduction de l'ouverture de la boutique à compter du 22/09/2017. Au total 5 h de moins d'ouverture par semaine. Le projet est de créer des emplois en CDD entièrement à notre charge au fur et à mesure de la fin des emplois aidés - probablement seulement 4 emplois au lieu de 6. Fin des ressourceries itinérantes (collecte dans des quartiers éloignés de la boutique) faute de personnel. Perte budgétaire estimée = 90 000 € ;

² http://www.liberation.fr/societe/2010/06/14/le-marche-aux-biffins_658779

- **Rejoué** : difficulté pour assurer l'ouverture de la boutique avec uniquement des bénévoles. Retard sur la préparation de jouets pour Noël. Projet de ventes éphémères abandonné donc baisse de chiffre d'affaires.

Contact : Martin BOBEL, Coordinateur – 06 76 08 72 92

CNLRQ – Comité national de liaison des régies de quartier

Des « entreprises en vraie grandeur³ » implantées dans les territoires prioritaires

Les Régies de Quartier et de Territoire ce sont aujourd'hui **133 Régies** qui, dans plus de **300 quartiers prioritaires** en métropole et en outre-mer, mettent en œuvre un **projet de proximité** en réalisant des missions techniques et de nouvelles formes de solidarité pour permettre aux habitants de tenir leur rôle dans l'espace public. Les Régies répondent à des marchés publics sur des activités diverses (entretien des espaces extérieurs, gestion des déchets, services collectifs...), générant de l'activité et des retombées économiques sur le territoire : une Régie moyenne réalise près de **800 k€ de chiffre d'affaires, et compte 50 salariés⁴**, le plus souvent issus des quartiers d'implantation. Au total, chaque année, ce sont **plus de 8 000 salariés** qui travaillent au sein des Régies. Ces revenus marchands assurent aux structures une solidité financière (70% d'autofinancement en moyenne) qui leur permet de **valoriser le travail** de leurs salariés au juste coût, de **mettre en place une organisation interne adaptée** aux besoins d'accompagnement et de suivi des salariés en insertion et de **créer des parcours de formation ambitieux pour ces salariés – plus de 5 000 salariés formés par an, pour un budget total de 3M€,** dont plus de 500k€ consacrés à la lutte contre l'illettrisme. Ces résultats font du réseau un acteur actif de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

L'impact et la plus-value des Régies sur un territoire viennent également de leurs activités concourant à recréer du **lien social** : en animant des **jardins partagés**, en formant à l'usage du **numérique**, en mettant en place des **garages solidaires**, en gérant des **cafés associatifs**, en accompagnant les demandes **d'accès aux droits**, les Régies comblent des besoins non couverts et installent des espaces d'expression du **vivre-ensemble**. Or, leur capacité à innover, initier et construire ces projets dépend en partie de l'aide publique, notamment, au-delà de leurs conventionnements IAE, les contrats aidés. Ceux-ci créent des emplois à destination des personnes qui en sont le plus éloignées, et aident à construire des **parcours de formation et des montées en compétences** progressives. Les contrats aidés sont utilisés au mieux en ciblant les personnes en ayant le plus besoin, sur des actions d'utilité sociale incontestables, dans un cadre professionnel exigeant qui intègre un parcours solide d'accompagnement et de formation.

L'ancrage territorial des Régies, au cœur des périphéries et territoires où les besoins sont les plus urgents⁵, et les principes auxquels le label garantit qu'elles se conforment⁶, sont reconnus par les pouvoirs publics depuis la loi de lutte contre les exclusions (1998), ainsi que par le pouvoir judiciaire. L'un des objectifs prioritaires est l'insertion des personnes en grande difficulté).

Dans le réseau, en 2017⁷, **plus de 2 000 salariés ont bénéficié d'un contrat aidé (hors IAE)**, pour des durées moyennes allant de 6 mois à 3 ans, et sur tous types de missions. Surtout, les bénéficiaires de ces contrats étaient, au moment de leur recrutement⁸ :

- à près de **60%** issus d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (**QPV**) ;
- à plus de **60% en recherche d'emploi depuis plus d'un an** ;
- à près de **80% peu ou pas qualifiés** (niveau IV sans diplôme, niveaux V, V bis et VI).

³ Article 1 de la Charte Nationale des Régies de Quartier.

⁴ Chiffres 2015 issus de l'Observatoire des Régies de Quartier (OSCAR).

⁵ Le taux de chômage dans les QPV était de 26,4% en 2015, et de 35,9% pour les 15-29 ans (INSEE, 2016).

⁶ Cf. la Charte Nationale (1991) et le Manifeste (1993) des Régies de Quartier, sur le site du CNLRQ.

⁷ Ces chiffres et les suivants sont issus d'une enquête menée auprès des Régies de Quartier et de Territoire en août 2017.

⁸ Ces critères sont issus du rapport public thématique de la Cour des Comptes : L'accès des jeunes à l'emploi, oct. 2016.

Quelques exemples de dynamiques créées par les régies de quartier :

La qualité de l'accompagnement d'une **Régie bourguignonne** lui a permis d'atteindre en 2016 **82% de sorties positives** pour ses salariés en contrats aidés ou en IAE ;

- La gestion et le suivi des contrats aidés dans une structure génèrent des emplois pérennes (d'accompagnateur socio-professionnel, d'encadrement technique, de secrétariat, de gestion administrative) : une **Régie provençale** estime que **pour 10 contrats aidés financés, de 1 à 2 emplois permanents (CDI) corollaires sont créés** ;
- Une **Régie savoyarde** porte depuis plus de 20 ans une activité de « **correspondants de nuit** » dans les quartiers de l'agglomération : sur 18 médiateurs, **13 sont des jeunes issus de ces quartiers et recrutés en emplois d'avenir** – sans eux, cette activité essentielle d'apaisement et de lien social est directement menacée ;
- Une **Régie angevine** a construit un **partenariat avec un bailleur social, un CFA et des entreprises du BTP** : **8 jeunes habitants d'un QPV, recrutés en emplois d'avenir**, ont travaillé un an à la rénovation de logements, en détachement auprès des entreprises, en profitant une semaine par mois de formations au CFA : sur les 7 jeunes restés toute l'année, 6 ont été recrutés et 1 s'est inscrit en autoentrepreneur ;
- Une **Régie eurélienne** assure **l'animation d'une laverie sociale sur un QPV**, particulièrement utilisée par les habitants, grâce à deux CUI-CAE ;
- Une **Régie héraultaise** souligne combien **la durée (3 ans) et l'accompagnement rapproché des emplois d'avenir permettent des sorties solides** : « arrivé renfermé et ayant du mal à s'exprimer⁹ », un jeune issu d'un quartier prioritaire a été récemment recruté en CDI par une entreprise partenaire.

Contact : Tarek DAHER, Directeur du CNLRQ – [tdaher@cnlrq.org](mailto:tadaher@cnlrq.org)

Syndicat national des arts vivants

Près de la moitié (**47 et 45 %**) des adhérents du SYNAVI ont ou envisageaient d'avoir recours à un CUI-CAE. Début septembre, plus d'un tiers (**37 %**) des structures concernées avaient déjà été notifiées de l'arrêt de ces contrats. Sans l'aide financière qui y est attachée, **85 %** de celles-ci ne pourront pérenniser le poste.

76 % de ces structures se considèrent en danger suite à cette décision¹⁰

La suppression de 160 000 contrats aidés, jugés « trop coûteux et inefficaces », a été abruptement décidée cet été par le gouvernement Philippe. Le nombre de ces contrats serait réduit de plus de moitié en 2018.

Le SYNAVI, Syndicat National des Arts Vivants, représente les compagnies, collectifs artistiques et lieux indépendants de la création artistique, dans le secteur du spectacle vivant. Ce sont des entreprises **majoritairement associatives**, qui ont pour particularité de développer, sur les territoires, des projets artistiques dont la finalité première relève de l'expression de notre humanité, du vivre ensemble, de l'imaginaire collectif.

Il s'agit d'entreprises dont **les publics, les collectivités territoriales et la presse ont salué le travail tout au long de l'été**, dans le dynamisme qu'elles insufflent partout en France, dans les festivals et les lieux de culture - ces lieux fréquentés par tout un chacun et où, tout simplement, les hommes, les femmes, les anciens et les jeunes, de toutes cultures, se rencontrent, se découvrent et se parlent.

Il s'agit d'entreprises précaires, prenant des risques, au quotidien. Rares sont celles qui n'emploient pas, ou n'ont jamais employé, de contrats aidés, que leur économie les contraigne à solliciter des aides publiques ou qu'elles portent l'ambition d'accompagner l'évolution d'une personne professionnellement précaire.

La nouvelle saison culturelle à peine entamée, ces structures à but non lucratif ont appris, **sans préavis et sans possibilité de réel recours**, que les emplois aidés demandés ne leur seraient finalement pas accordés et les contrats en cours non renouvelés.

⁹ Témoignage du directeur.

¹⁰ Voir « *Suppression des emplois aidés : quand l'Etat précarise toujours plus les salariés et les entreprises* » ([communiqué du 8 septembre 2017](#))

Une enquête immédiatement lancée auprès des 700 compagnies qui ont adhéré au SYNAVI nous informe que la disparition de ces contrats aidés **met en péril le projet de 76% des structures de la création** qui y ont recours. Pour toutes, l'impact est **réel** : une embauche n'aura pas lieu, la pérennisation d'un poste de CDD en CDI est remise en cause, une part de l'activité de la structure disparaît et, avec elle, une part du travail des artistes et techniciens qui y participaient.

Le SYNAVI dénonce la **brutalité** de la décision gouvernementale et demande que les **dossiers soient (ré)examinés** en tenant compte de l'impact sur l'emploi et l'activité des entreprises concernées. Le SYNAVI entend faire reconnaître la **nécessaire priorité donnée à la culture, comme à l'éducation** (l'une fonctionne-t-elle sans l'autre ?), pour le recours à ces aides à l'emploi.

Le SYNAVI demande que la politique publique impactant le secteur culturel soit **co-construite** avec ses acteurs; nous souhaitons que soient étudiées les **propositions du SYNAVI pour le développement de l'emploi**, avec, notamment, les dispositifs de professionnalisation des jeunes équipes, de compagnonnage, de mutualisation des moyens à l'échelle d'un territoire.

Enfin, et puisque l'efficacité de la dépense publique est un sujet central, le SYNAVI souhaite qu'un réel travail d'observation et de **reconnaissance de l'utilité publique** des projets initiés par les associations soit enfin effectué, en lien avec les collectivités et les acteurs culturels des territoires.

Contact : Muriel Guyon, Directrice exécutive – direction@synavi.org / 06 72 84 46 30 6

Réseau ALPE ACEPP 04 – 22 crèches d'Alpes de Haute Provence

Les crèches et services petite enfance sur notre territoire rural sont en DANGER, menacés par la fermeture ou la réduction du nombre de places :

- A La Ribambelle, Valensole, la disparition des contrats aidés c'est 3 contrats qui disparaissent d'ici juillet 2018 (2 x 32h + 1 x 26h). « *Après un déficit structurel, la perte de la subvention du Conseil Départemental, la sortie de Zone de Revitalisation Rurale, nous pensons devoir accueillir moins d'enfants dès la rentrée prochaine (septembre). En attendant des simulations financières précises, nous pensons réduire l'agrément de 25 à 20 places ce qui concernerait a minima une dizaine de familles privés de place en crèche* ».
- Aux Mées, le non renouvellement d'un contrat aidé a entraîné automatiquement la réduction du nombre de places, depuis septembre 2017, malgré une liste d'attente importante, nous assurons le service pour 19 places au lieu de 20 places.

E En février 2018, c'est le RAMip qui se trouve en danger en cas de non renouvellement du contrat aidé.

Les crèches associatives et parentales se sont mobilisées pour manifester leur désaccord face à la suppression brutale des contrats aidés, **soit 49 emplois** au total pour le réseau des crèches associatives **sur le département 04**. 80 salariées du réseau **ALPE ACEPP 04** ont fait le choix de travailler de noir vêtu, environ 250 familles ont été par là même sensibilisées à cette problématique.

Contact : asso.alpe@orange.fr (04) ou philippe.dupuy@acepp.asso.fr 01 44 73 85 20 (national)

Maison des Associations de Roubaix

Contrats aidés, la MDA impactée au même titre que de nombreuses structures associatives

La MDA n'échappe pas à la décision prise cet été par le Gouvernement de réduire drastiquement les contrats aidés. Alors qu'un remplacement au poste d'accueil de la MDA était envisagé via le dispositif des contrats aidés afin de favoriser l'insertion et la montée en compétences d'un ou d'une jeune roubaisien(ne), il faut revoir la stratégie envisagée. En attendant l'aboutissement de ce processus retardé par l'annonce surprise, l'équipe de la MDA s'organise en interne pour assurer des créneaux d'ouverture les plus proches possibles des horaires habituels afin de ne pas impacter les activités associatives qui se déroulent dans nos locaux.

Contrats aidés, la mobilisation des associations s'organise

Une réunion d'appel à témoignage a été organisée dans les locaux de la MDA le mercredi 13 septembre. Ce temps de partage a été l'occasion pour les acteurs associatifs d'échanger sur la façon dont les structures sont impactées par cette décision brutale.

L'incompréhension prédomine, les associations soulignent leur difficulté à entendre quoique ce soit dans la stratégie gouvernementale, le constat est clair « On ne devrait pas arrêter, sans solution de remplacement, un dispositif en place depuis les années 80's et qui fait ses preuves en termes d'insertion.

Prises de court, les associations ne baissent pas les bras « On trouvera des solutions, on ne se laisse pas abattre ». Mais il apparaît difficile d'accepter le sort des personnes impactées par un non renouvellement ou un non recrutement « Que l'association s'écroule, ce n'est pas ça le plus important, ce qui compte ce sont les êtres humains qui sont lâchés du jour au lendemain par cette décision non réfléchie, ce sont eux qu'il faut prendre en compte ! »

Pour la suite, les associations s'accordent sur l'idée d'une amplification de la mobilisation. Des actions seront bientôt mises en place pour toucher plus largement les acteurs associatifs locaux et interpeller collectivement les pouvoirs publics en charge de ce sujet.

Contact : 03 20 73 46 64

SNRL – Syndicat national des radios libres

Ondes tourmentées – La réduction des contrats aidés, une vraie menace pour les radios libres¹¹

« Une ineptie », « sidérant », « inquiétant »... De Radio Nord Bretagne dans le pays de Morlaix à Radio Grenouille la Marseillaise, en passant par les stations indépendantes parisiennes, la réduction des contrats aidés n'était pas attendue, et fait l'effet d'une douche froide. Prise cet été, la décision du gouvernement touche de plein fouet le secteur associatif culturel – dont font partie ces radios, nées pour la plupart dans les années 1980.

A elles seules, elles emploient **1 100 personnes en emplois aidés, ce qui représente un quart des salariés du secteur**, selon le Syndicat national des radios libres (SNRL). Payés en général pour une vingtaine d'heures officielles de travail par semaine, leur salaire est cofinancé par l'association et l'Etat. Ces employés peuvent être des jeunes à la recherche d'une première expérience, mais aussi des seniors qui peinent à retrouver un emploi après un licenciement.

« Ces personnes sont qualifiées, ont parfois un parcours de cadre derrière elles », souligne Emmanuel Boutterin, président du SNRL. Souvent implantées dans des zones rurales, les radios associatives sont une opportunité pour se remettre au travail ou engranger une nouvelle expérience, dans des régions peu dynamiques sur le plan de l'emploi. Selon le SNRL, **60 % des contrats aidés du secteur deviennent des CDI**.

Un chiffre qui tranche avec les arguments de la ministre du Travail Muriel Pénicaud, qui jugeait devant l'Assemblée nationale en août dernier les emplois aidés « peu efficaces dans la lutte contre le chômage ». Nicolas Wöhrel, coordinateur de Radio Larzac, s'agace devant les discours gouvernementaux : « Les contrats aidés n'ont pas vocation première à créer de l'emploi. Ils servent à lancer la construction d'un parcours professionnel, à redonner un cadre social à des gens qui n'en ont plus forcément à cause du chômage ».

Christophe, 45 ans, animateur à Radio Nord Bretagne, est un exemple de cette reconstruction socioprofessionnelle. Après une dizaine d'années dans l'architecture, il souhaitait se reconverter dans l'animation. « La formation d'animation culturelle que je visais exigeait une première expérience. J'ai pu l'obtenir grâce au contrat aidé qui m'a aussi sorti de mon isolement », confie-t-il. Aujourd'hui, il a appris – comme les deux autres emplois aidés de l'association – que son contrat ne serait pas renouvelé comme prévu en juin 2018. « C'est un choc. On ne sait pas ce qu'on va devenir, c'est le flou. Je ne sais même pas si les chroniques que je prépare pour l'année prochaine – sur les minorités et l'environnement – pourront un jour passer à l'antenne. »

Pourtant, ces postes cofinancés sont progressivement devenus indispensables au fonctionnement des petites stations indépendantes. « Chaque année, les subventions du Fonds de soutien à l'expression

¹¹ Extraits d'un article initialement publié sur Telerama.fr, par Elise Racque, le 29 septembre 2017.

radiophonique baissent de 5 à 10 %. On n'a plus les moyens de financer seuls 100 % des salaires », déplore Pierre Barron, président de Fréquence Paris Plurielle, qui emploie cinq salariés, tous sous contrats aidés.

Cette radio parisienne, qui produit quatre-vingt-treize émissions par semaine et fête actuellement ses vingt-cinq ans, était déjà au bord de la cessation de paiement avant d'apprendre la suspension de ses emplois aidés. « *Pour la première fois de notre histoire, la question d'une fermeture à court terme se pose* », explique son président, dont le premier objectif est de pouvoir payer la facture d'électricité afin de maintenir l'émetteur en marche.

Pour d'autres stations, la situation est moins dramatique, mais la perte de salariés, le plus souvent animateurs ou chroniqueurs, annonce une diminution de la programmation. A Marseille, Radio Grenouille, déjà en sous-effectif, a dû renoncer à un nouveau journaliste qu'elle devait embaucher en contrat aidé. Alors qu'il y était éligible, Pôle emploi a suspendu la signature de la convention dès le début de l'été.

« *Les radios libres ont toujours su se débrouiller pour survivre, hasarde Emmanuel Boutterin, le président du SNRL. Dans les Antilles, elles ont survécu aux derniers ouragans. Elles surmonteront les catastrophes politiques comme les catastrophes naturelles.* » Mais pour résister aux tempêtes, il faut souvent réduire la voilure... A Radio Nord Bretagne, on imagine déjà un jingle pour expliquer aux auditeurs la fin potentielle d'émissions.

Contact : contact@snrl.fr / 01 49 17 94 41

Centres sociaux 42 43 – Loire et Haute Loire

Depuis plusieurs années les associations de notre branche sont directement touchées par la baisse des financements des collectivités locales, notamment. La réduction des emplois aidés vient les fragiliser davantage. Le gouvernement annonce la prolongation du CITS en 2018. C'est positif pour les associations qui en bénéficient mais c'est ignorer les 85% d'associations qui ne sont pas concernées par cette mesure, compte tenu de leur taille. La baisse des charges annoncée n'interviendrait qu'en 2019. Aujourd'hui, nous ne savons pas si des mesures transitoires vont être mises en place. Faire évoluer notre logique économique ne pourra se faire que de manière concertée et anticipée.

Puisqu'il est impossible de faire pareil avec moins, c'est forcément la réduction des activités des centres sociaux et des crèches qui est à prévoir. Réduire l'activité des crèches risque de mettre en difficulté des enfants, des parents, des salariés, voire des personnes en insertion. Réduire l'activité des centres sociaux risque, notamment dans des zones dites sensibles où les centres sociaux sont les seuls à faire le lien avec la population, de voir la cohésion sociale se déliter et des quartiers s'embraser.

Notre secteur est en difficulté financière. L'arrêt brutal des contrats aidés fragilise encore plus nos économies. Pourtant, les activités que nous menons répondent toutes à des missions d'intérêt général reconnues par les pouvoirs publics, y compris quand nous embauchons et accompagnons des personnes en contrat aidé. Des pans entiers de nos activités risquent de disparaître faute de financement. Nous demandons donc à réfléchir en concertation avec les financeurs et l'Etat sur l'évolution des financements de l'économie sociale et de nos modèles économiques.

Au 1^{er} septembre 2017, 89 personnes étaient concernées par la décision gouvernementale dans les centres sociaux de Loire et Haute Loire ; soit 17 % de leurs effectifs !

Cela constitue un arrêt brutal d'autant de parcours professionnels et de vie pour des personnes en ayant besoin : 80 % ont moins de 30 ou plus de 50 ans, 90 % ont un niveau inférieur ou égal au bac, et 61 % étaient demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans à leur embauche.

Cela constitue aussi une nouvelle fragilisation du lien social dans ces territoires : 46 % des centres sociaux fédérés estiment que la suppression va fortement impacter leurs actions. Le manque à gagner sur ces territoires serait de près d'un million d'euros.

Contacts : Délégué général FCentre socialF – alain.cantarutti@centres-sociaux.fr / 01 53 09 96 16

Déléguée générale SnaeCentre socialo – aurelie.rossi@snaecentresocialo.com / 01 58 46 13 40